

# THURI'MAG



## La mairie

tél 04 74 00 81 56

E-mail :

[mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr](mailto:mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr)

Site web :

[saint-jean-de-thurigneux.fr](http://saint-jean-de-thurigneux.fr)

Horaires du secrétariat :

lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h

vendredi : 16h - 19h

samedi : 9h - 12h sur rdv

## Thuri'Mag

Directeur de la publication  
du bulletin :

Stéphane Berthomieu.

Rédaction : Commission  
Communication.

Réalisé par :

l'Imprimerie Augagneur

## Portail usager urbanisme

Pour déposer vos  
dossiers d'urbanisme

[portail.siea-sig.fr](http://portail.siea-sig.fr)

## Réunions du conseil municipal :

- 14 mai

- 11 juin

- 9 juillet

## Le mot du Maire

Quel beau symbole de liberté que la montgolfière en première page de ce Thurimag' ! Cette liberté à laquelle nous sommes tous tant attachés n'est cependant pas sans limite. L'article 4 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen rappelle que la « liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » ou, formulé autrement, que « la liberté des uns s'arrête ou commence celle des autres ». Ce principe trouve des applications très concrètes dans notre quotidien : j'ai la liberté de tondre ma pelouse comme celle de profiter de mon jardin paisiblement et sans bruit le dimanche après-midi ; j'ai la liberté de m'installer à la campagne près des champs sans risque pour ma santé comme celle en tant qu'agriculteur d'exercer mon activité... Pour que toutes ces libertés cohabitent, nous établissons des règles qu'il importe donc de respecter. Le principe de la montgolfière est également d'être plus légère que l'air. Pas sûr que les différents barbecues, qui pourront commencer aux beaux jours, nous aiderons beaucoup à ne pas prendre de poids. A défaut de pouvoir être plus légers que l'air, nous pourrions néanmoins aller le prendre le temps d'une randonnée autour de Saint Jean proposée en fin de ce journal. La montgolfière nous invite enfin à prendre de la hauteur. Cela n'est pas toujours facile face à une actualité souvent bien lourde... Essayons donc collectivement de lâcher du lest à l'occasion notamment des différentes manifestations proposées sur notre commune où nous aurons le plaisir de nous retrouver. Je vous souhaite donc un printemps et un début d'été libre et léger comme l'air et de réussir ensemble, comme cette montgolfière, à prendre de la hauteur.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Maire, Stéphane BERTHOMIEU



## L'état civil

Pour que les actes d'état civil (naissances, mariages et décès) déclarés dans une commune autre que la nôtre puissent être diffusés dans le bulletin Thurimag, merci d'en informer la mairie.

Naissance :

8/01/24 : Marius DE MOOR

3/02/24 : Gabrielle LEGROS

Décès :

07/01/24 : Joëlle FORET

# Ca c'est passé à Saint Jean

## La machine à Pains :

Depuis le 1er février 2024, c'est la « Manufacture des Pains » – Boulangerie d'Ambérieux en Dombes qui gère la machine à pains. Elle vivra au rythme de la boulangerie. Pas de pain les lundis et pour information, voici les dates des prochaines fermetures pour congés :  
- du 6 au 13 mai ; - du 5 au 26 août.

Nous remercions M Bruce CERNUTA, thurignacien à l'origine de ce service, pour ces deux premières années de fonctionnement.



## Gourmandise et distinction :

### Une médaille d'or pour un habitant de St Jean

Un Thurignacien s'est illustré lors du Mondial de la Praline qui s'est déroulé le 15 janvier 2024 à Limonest. Parmi les 30 finalistes, dans 3 catégories différentes, (Brioche, Tarte et Galette), Pierre VIRET, s'est vu récompensé de la Praline d'Or pour sa brioche « Rosaline ». La qualité des matières premières locales et la gourmandise d'une brioche « peu sucrée » ont séduit le jury.

😊 Note personnelle du rédacteur : pour l'avoir goûtée, je confirme que cette brioche mérite une médaille d'or. Elle est délicieuse !

## Le petit déjeuner des bénévoles

Le samedi 9 mars, pour la deuxième année consécutive, la commune a offert un petit déjeuner, pour remercier ses bénévoles de la bibliothèque, de l'école, du fleurissement et de la décoration. Douze personnes se sont retrouvées, avec les membres du CAS et des conseillers autour du café et des croissants pour un moment de convivialité. Un grand Merci à tous nos bénévoles pour leur dévouement.



# À vos agendas !

## Le 25 avril, à 14h30 : Un stylo dans la tête

Spectacle gratuit pour les séniors (70 ans et +), offert par la CCDSV, au Galet à Reyrieux. Théâtre comédie de Jean Dell, la troupe de Berlimbimbroque. Inscriptions préalable à la mairie.



## Le 4 mai à 10h : Concours de pétanque

Salle des fêtes de St Jean, barbecue, 12€ la doublette.



## Le 9 juin : Élections européennes.



Le 9 juin, élection des représentants au Parlement Européen. Inscription sur les listes électorales, avant le 30 avril. Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas être présent le jour J. Le scrutin se joue en un seul tour.

## Le Temps d'un Bal : venez danser tous les samedis de juin !

La CCDSV propose des bals participatifs, animés par la Compagnie Hallet Eghayan :

- 1er juin à Frans
- 8 juin à Ars
- 15 juin à Toussieux
- **22 juin à Saint Jean de Thurigneux**
- 29 juin à Villeneuve
- 6 juillet : grand final à Trévoux



## Le 22 juin, à 19h

Fête du Plan d'eau : Buvette, barbecue champêtre, activités foraines, musique et feu d'artifice.

## Le 5 juillet à 20h, salle polyvalente :

La commune, en partenariat avec l'association CO DANCE de St André-de-Corcy, organise à la salle des fêtes de St Jean, un spectacle de danse qui mettra à l'honneur les jeunes danseurs de St Jean avec leur professeur Coralie, ainsi que les danseurs de St André de Corcy, sous la responsabilité de Maxime. Diverses danses vous seront proposées avec nos jeunes graines de talents. À l'issue de ce spectacle, une soirée Cinéma plein air, offerte par la CCDSV. Horaire : 22h.

Projection du film : KING, choisi par le conseil municipal des jeunes vous sera projeté. Le Sou des écoles sera présent pour vous proposer des boissons.

*King, un lionceau destiné au commerce, s'échappe de l'aéroport et trouve refuge chez Inès et Alex.*

*Ensemble ils ont l'idée folle de l'emmener en Afrique. Cependant, les douaniers ne facilitent pas leur mission.*

*Max, leur grand-père, qu'ils n'ont vu que deux fois dans leur vie, rejoint l'aventure.*



## Du côté des projets

### La future cantine

Après le choix de l'assistant à maître d'ouvrage, du cabinet d'architectes, du contrôleur sécurité pour le projet, après le dépôt du permis de construire, les différents diagnostics (amiante, plomb, énergétique et thermique, électrique, étude des sols, etc), l'appel d'offres a été différé, suite à la nécessité d'une deuxième étude des sols. Aujourd'hui, les appels d'offres sont lancés. Les plis seront ouverts par la commission fin avril, afin de choisir les différents prestataires. Le début des travaux est envisagé pour début septembre, si tous les lots sont honorés. La rénovation devrait être terminée courant juin 2025, pour une mise en service espérée dès la rentrée de septembre 2025.



*Pour mémoire, nous vous avons présenté le projet, ainsi que son financement dans notre Thurimag n°13.*



### L'éclairage public

Le conseil municipal a validé le projet d'évolution de nos éclairages vers une technologie à LED, plus économe en énergie. Environ 200 ampoules seront à remplacer et quelques potences à changer.

### La vidéo protection

Afin d'améliorer la sécurité, notre village va s'équiper de la vidéo protection,

- 3 caméras avec lecture des plaques sur les routes de Civrieux, Rancé et Ambérieux ;
- 2 caméras : au carrefour de l'école ;
- 2 autres pour le parking de la crèche et le parking sous l'école ;
- 2 pour le city stade et la salle des fêtes.

La mise en service est conditionnée à l'avis de la préfecture et à celui de nos financeurs.



# Les finances de la commune

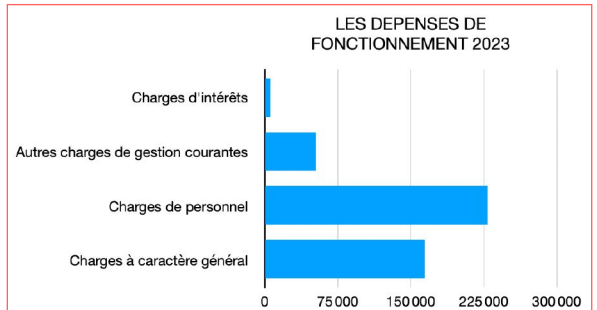
## Le compte administratif 2023 :

### Nos dépenses de fonctionnement

ont été en 2023 de 453.719,91 €.

Elles comprennent : les charges d'intérêts liées à l'emprunt souscrit pour la construction de l'école ; les autres charges de gestion courantes (subventions, contributions aux

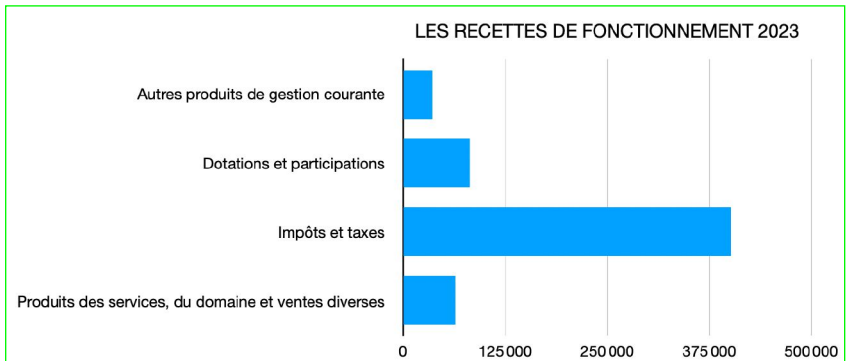
organismes publics, indemnités des élus...); les charges de personnel, qui augmentent du fait de la reprise par la mairie depuis le 1er septembre 2023 de la gestion de la garderie ; les charges à caractère général (électricité, eau, fioul pour le chauffage de l'école, achat de repas pour la cantine, entretien de la voirie et des bâtiments communaux...).



### Nos recettes de fonctionnement

se sont élevées à 582.025,06 € comprenant : les autres produits de gestion courante (locations salle des fêtes et de nos logements...); les dotations et participations (dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, dotation de solidarité communautaire versée par notre communauté de communes...); la fiscalité (notre principale ressource); les produits des services et ventes diverses (repas cantine, ventes de bois...).

Cela nous a permis de dégager une capacité d'autofinancement de près de 130.000 €, qui ajoutée à nos réserves et à nos subventions (Etat, Région et département) nous a permis de financer plus de 145.000 € d'investissement : le remboursement de notre emprunt en capital (23.403 €); le bornage de notre forêt pour en confier la gestion à l'ONF (5.628 €); les études, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage pour la future cantine et la rénovation de la toiture de la salle des fêtes (54.379 €); La mise en séparatif eaux usées /eaux pluviales du lotissement Les Pagères (46.489,90 €); le raccordement au tout-à-l'égout de la salle des fêtes (11.183 €); un carter de coupe (2.100 €), l'achat de plaques de rues (715 €); du mobilier pour notre école (1.791 €).

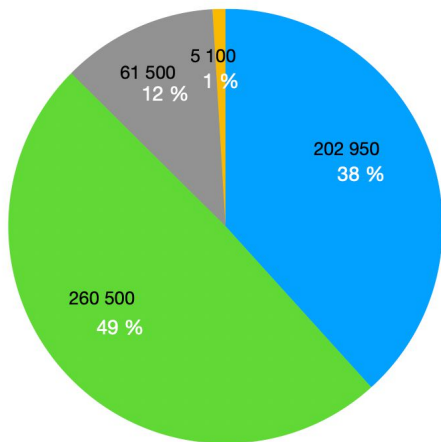


## Le budget 2024 :

Votre conseil municipal continue de gérer avec sérieux et rigueur les finances que vous nous avez confiées, **sans aventure financière ni hausse d'impôts**.

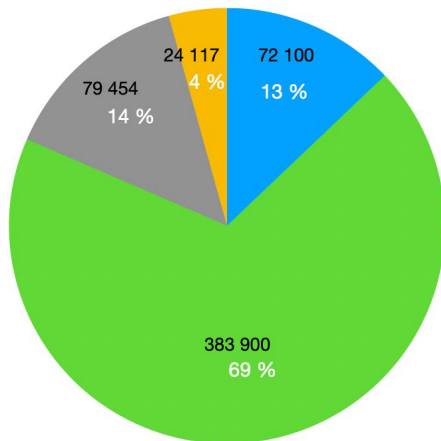
À noter que nos dépenses de personnel en 2024 augmenteront suite à la reprise de garderie en année pleine et à l'augmentation du point d'indice au 1er janvier 2024.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courantes
- Charges d'intérêts

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

Si l'on ajoute à ces recettes de fonctionnement notre excédent de fonctionnement cumulé de l'année passée (350.679 euros), nous obtenons un montant total de recettes de 913.250 euros permettant de dégager 383.140 euros pour financer notre investissement.

Nos taux d'imposition restent inchangés pour 2024, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,71%.

Cette situation financière nous permettra de poursuivre nos investissements sur 2024 avec le début des travaux de la cantine (montant de travaux de plus de 500 K€) ; l'achat d'un nouveau camion (24K€), la mise en place de la vidéoprotection (50K€), aménagement de notre plan d'eau et l'entretien de notre voirie...

L'Etat, la Région et le Département restent à nos côtés pour financer une partie de ces opérations.

# À propos de nos arbres !!

## Au plan d'eau

22 peupliers entouraient le plan d'eau, dont quelques-uns étaient morts, d'autres étaient malades et présentaient un réel danger lié aux chutes de branches et peut-être d'arbres pour certains.

Ce diagnostic nous a été confirmé par l'ONF. Pour ces questions de sécurité, nous avons pris la décision de les abattre.



De plus, un peuplier de la taille des nôtres, consomme entre 600 et 900 litre d'eau par jour, soit entre 13 200 et 19 800 litres par jour pour l'ensemble. Il y a là, vraisemblablement, un début d'explication à l'assèchement de notre plan d'eau, même si ce n'est pas la seule explication. Les troncs de certains de nos arbres vont être exportés au Portugal.

Les branches, les troncs courbes ou avec des nœuds ou malades, ont été broyés, grâce à une machine installée sur camion, capable d'avalier même de très gros troncs. L'opération a rempli 4 semi-remorques.

Les souches ont été rognées et le terrain sera remis en état dès que possible.



Dans le cadre de l'aménagement paysagé de ce futur espace de détente pour nous tous, des arbres d'essence locale compatibles avec les nouvelles données climatiques seront replantés.

### *Dans la cour de la future cantine*

Nous avons découvert que le vénérable tilleul était, malgré les apparences, en grande souffrance. L'intérieur du tronc était complètement pourri. Un bouchon en béton coulé pour éviter les infiltrations d'eau a fait plus de mal que de bien.

Après avoir pris 3 avis d'experts qui nous ont signifié sa dangerosité.

Nous avons à contre-cœur décidé son abattage.

### *Aux Pagères*

Pour les mêmes motifs de sécurité, l'abattage des 3 chênes au fond de la placette a été approuvé par le conseil.

On notera que le chêne à droite était à l'évidence, en très mauvais état. L'intervention sur cet arbre a été



très délicate à cause de la présence des lignes électriques et du mur de limite de propriété.

À dire d'expert, quand on supprime un arbre dans cette configuration son voisin, qui était protégé par sa présence et avait développé un système racinaire à l'économie, n'est souvent pas capable d'encaisser certaines contraintes telles que fort coup de vent ou grosses chutes de

neige par exemple ce qui entraîne sa chute. Le troisième, celui de gauche, était creux jusqu'à la souche.

Aussi désagréable que ce soit il s'avère que la décision d'abattage était la seule raisonnable.

### *Au cimetière*

Quelques arbres ont été replantés à l'intérieur et aux abords du cimetière. Malheureusement, trois d'entre eux, des cyprès de Provence, ont été déracinés et volés quelques jours seulement après leur plantation.

## Du côté des associations

*Le Sou des écoles* a organisé un loto le samedi 16 mars qui a rencontré un vif succès avec une salle comble. De nombreux lots ont été remportés. Le Sou avait également mis en place une buvette ainsi que de quoi se restaurer avec hot-dogs, frites, crêpes. Encore une soirée réussie au profit des enfants. Le prochain évènement sera les Olympiades, le 22 juin au plan d'eau. Le Sou des écoles sera également présent lors de la soirée danse et cinéma du vendredi 05 juillet à la salle des fêtes.

### *Le Comité des fêtes*

Le nouveau bureau :

- Président : JB DROC ;
- Trésorier : F LANTENOIS ;
- Secrétaire : I RABIER

Remerciements à Jean-Louis LAISSARD pour les nombreuses années d'investissement à la présidence.

**Liste des membres actifs :** JB Droc ; S Rouif ; F Lantenois ; P Gailland ; I Rabier ; JP Gailland ; M Laissard ; J Comandé ; JL Laissard ; G Patrick ; P Bontillot ; H Odet.

### *Thurijoux*

C'est une initiative mise en place pour rassembler les joueurs et joueuses de jeux de société dans la commune de

Saint Jean et les villages alentours.

Les soirées jeux ont lieu tous les derniers vendredis de chaque mois dans une salle prêtée par la commune. Nous jouons le plus souvent à des jeux accessibles comme des jeux de plateaux ou de cartes mais nous nous réunissons aussi entre joueurs plus téméraires pour jouer à des jeux plus spécifiques (dungeon crawler, TCG, jeux narratifs...).

Thurijoux c'est aussi des événements tels que les "compétitions mario kart" qui sont la branche jeux vidéo mis en place récemment et que nous souhaitons voir évoluer vers le rétro gaming.

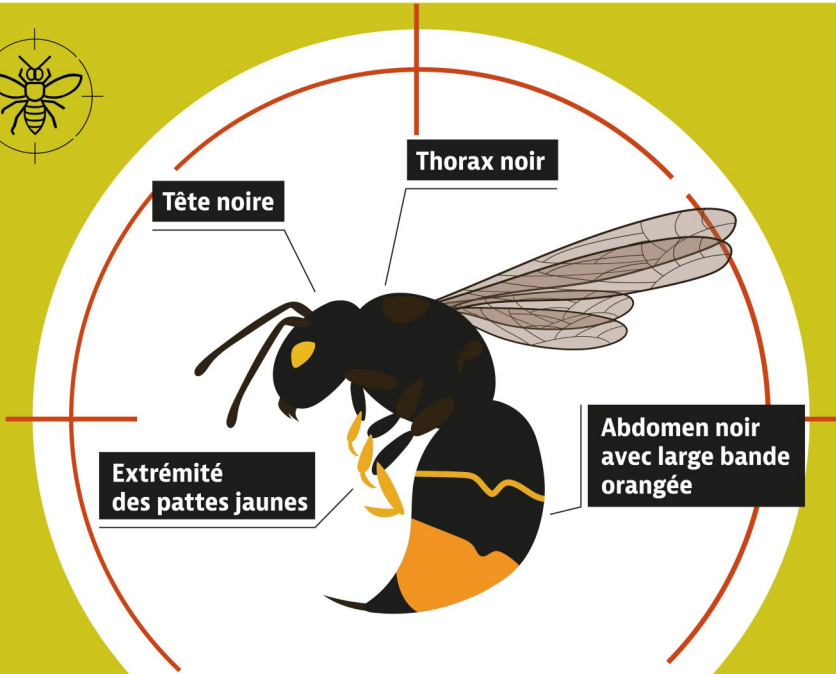
Tous nouveaux joueurs(ses) seront les bienvenus.

Rejoignez nous sur Facebook dans le groupe nommé "thurijoux" pour vous tenir informé des événements et à l'adresse mail "[thurijoux@gmail.com](mailto:thurijoux@gmail.com)" pour toute autre question.

### *La Classe en 9*

Huit classards de 35 à 75 ans sont partis dans la Drome. Au programme : Domaine Pradel, balade nocturne à Peaugres, visite du Palais du facteur Cheval. Très bons souvenirs pour les participants.





# SIGNALE TON FRELON

**Vous suspectez la présence d'individus  
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?**



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

**[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)**



**FRELON  
ASIATIQUE**



**NID PRIMAIRE**



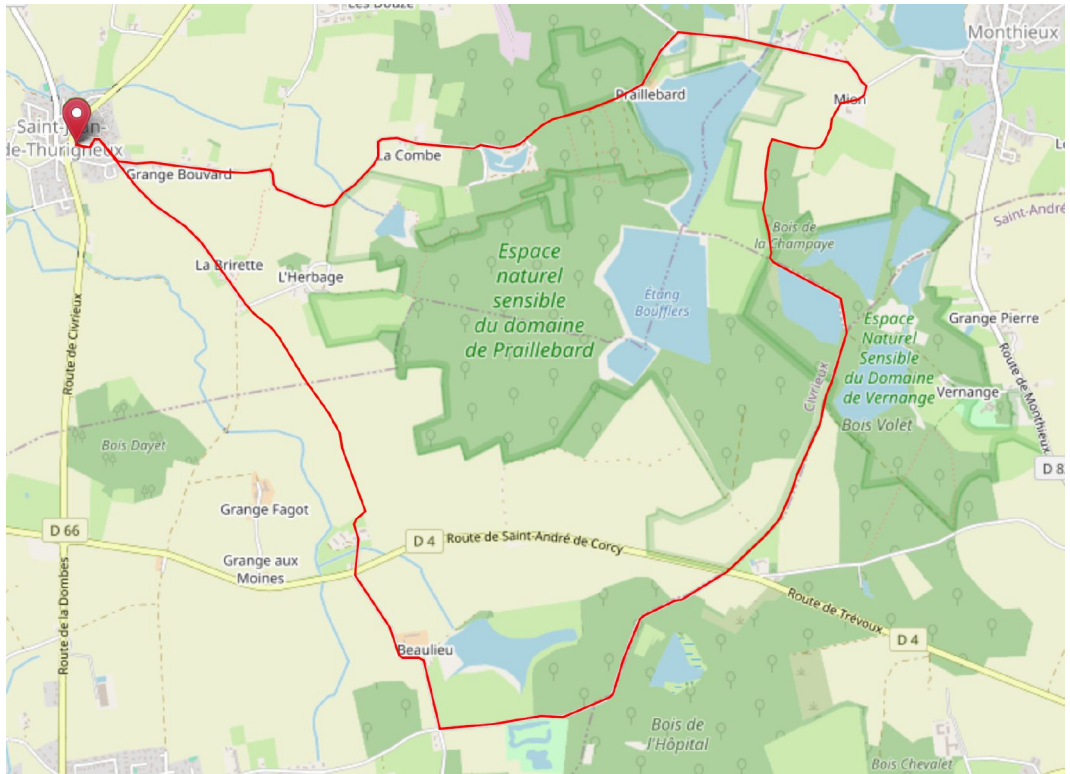
**NID SECONDAIRE**

# Randonnée autour de Saint Jean

Circuit n° 3 : St Jean - Vernange - L'Hôpital - Beaulieu

13km

Pas de difficulté particulière



Depuis St Jean, prendre la direction de Montheux par le chemin du Plan d'eau, Praillebard. Au lieu-dit Mion, prendre à droite. Vous cheminez entre les étangs de Vernange. Au carrefour 4 chemins, prendre à droite vers L'Hôpital. Mais vous pouvez aussi faire un détour vers l'observatoire, où il est possible d'être dissimulé pour voir la faune sur l'étang. À L'Hôpital, traverser la route départementale pour vous diriger vers Civrieux. Après 1,5km sur cette voie, tourner à droite, en direction de Beaulieu, puis Bussige, La Briette puis retour à St Jean. Les 6,5 premiers kilomètres suivent le chemin balisé en direction d'Assise en Italie. Comme nous l'avons expliqué pour le circuit N°1, ce balisage est représenté par un habit de moine et une colombe qui indique la direction. Dans les prochains bulletins Thurimag, nous vous proposerons des circuits plus longs, et toujours au départ de St Jean.

La CCDSV vous propose aussi des balades.

Un panneau placé à côté de la mairie présente la boucle du Morbier au Grand Rieu (14,1 km).

